

GUIDE DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

FAST BALCONY SYSTEM

Système d'imperméabilisation pour balcons et coursives

CARACTERISTIQUES

- Séchage et durcissement ultra rapide : circulaire après 1h30
- Technologie unique polyuréthane-polyaspartique
- Système deux couches
- Faible teneur en solvants, peu d'odeur
- Renfort possible avec voile de verre pour durabilité maximale
- Additif antidérapant oxyde d'aluminium pour sécurité et résistance au poinçonnement
- Conditionnements adaptés aux dimensions des balcons

SUPPORTS ADMISSIBLES

SUPPORTS MINÉRAUX

Etat de surface

Les supports minéraux, tels que le béton, ciment etc, seront en bon état et de structure solide. Selon la norme en vigueur, l'humidité de masse ne devra pas excéder 6%. Ceci sera vérifié au moyen d'un humidimètre, ou d'une feuille de plastique scotchée sous laquelle aucune formation de condensation ne devra être constatée après une nuit. La surface doit être propre et sèche au moment de l'application.

SUPPORTS BITUMINEUX

Etat de surface

Les éléments bitumineux seront âgés d'au moins un an et devront être parfaitement solidaires de leur structure porteuse. Tous les supports bitumineux, y compris modifiés, sont compatibles, et ne nécessitent pas de primaire particulier.

ANCIENS REVÊTEMENTS DE PEINTURE OU D'ÉTANCHÉITÉ

Etat de surface

Les anciens revêtements d'étanchéité devront être parfaitement adhérents et compatibles avec un système polyuréthane. En cas de doute, réaliser un test sur une petite surface-témoin. Les peintures compatibles et encore brillantes seront dépolies par ponçage mécanique. Les anciens revêtements d'étanchéité suivants sont admissibles :

- Acrylique
- Polyuréthane
- Poly-urée
- PMMA



PREPARATION DE SURFACE

GENERAL

Eliminer toute la poussière, tous les débris etc ; dégraisser et éliminer toutes salissures par nettoyage alcalin avec le Nettoyant- Dégraissant RUST-OLEUM ND14 ou avec un nettoyeur haute pression associé à un détergent approprié, suivi d'un rinçage à l'eau claire et d'un séchage complet. Traiter les surfaces contaminées par des micro-organismes (mousses, lichens...) avec la solution AMW Concentrée ou autre solution appropriée, suivi d'un rinçage à l'eau claire et d'un séchage complet.

PROCEDURES DE TRAVAIL RECOMMANDÉES

PRECAUTIONS

Durant l'application et la première phase de séchage (\pm 1 heure), le revêtement présente une certaine sensibilité aux basses températures et à l'humidité ambiante et/ou à la condensation, qui peuvent entraîner la formation d'un voile humide, qui a pour conséquence d'altérer l'adhérence entre les couches, et qui ne peut être éliminé que mécaniquement (ponçage). Ne pas appliquer le système si de la pluie est annoncée.

PREPARATION

Il est recommandé de procéder à un calepinage afin de délimiter la superficie à traiter par emballage. Ceci permet de maîtriser au mieux la consommation et de respecter les consommations requises, en opérant les ajustements nécessaires sur chantier.

Pour une organisation optimale, il est conseillé de commencer par le traitement des relevés et points singuliers, lesquels demandent plus de temps du fait du renforcement dont il doivent faire l'objet, soit au moyen d'un voile, soit d'une couche de revêtement spécial fibré.

REPARATIONS (BETON)

Les défauts de surface, trous, fissures etc présents dans le béton seront traités avec les produits de réparations RUST-OLEUM adaptés : mortiers Pegacrete ou 5180, mastic Elastofill, bande adhésive Noxyde... suivant la nature et la profondeur des réparations à effectuer.

COMPOSITION DU SYSTEME

Le système RUST-OLEUM FAST BALCONY SYSTEM est composé d'une couche de masse référence 9720, à base de résine polyuréthane à haut extrait sec séchant par réaction avec l'humidité de l'air, et d'une couche de finition référence 9740, à base de résine polyaspartique à haut extrait sec. Le système sera renforcé avec la pose d'un voile mat de verre SDGF 100, soit marouflé soit posé sur le support avant l'application de la couche de base, appliquée au rouleau à peindre puis imprégnée dans le voile à l'aide d'un rouleau rainuré spécial mat de verre. Après l'application de la couche de finition, la structure du voile doit être totalement invisible. Dans le cas contraire, appliquer plus de produit. En cas d'absence de parapet ou support maçonné de garde-corps, le système complet viendra en recouvrement de la tranche de dalle et sera prolongé jusqu'à la rainure brise-goutte en sous-face du balcon.

Le renforcement au voile mat de verre est obligatoire pour les coursives ou les balcons présentant une pathologie de fissuration importante, ou en cas de demande de garantie.

Les additifs anti-dérapants FBS300-FBS600 à base d'oxyde d'aluminium sont à saupoudrer à refus sur la couche de masse fraîche, à raison d'environ 1 kg/m², l'excédent sera balayé ou aspiré. La finition 9740 viendra enrober et sceller l'additif.

PRIMAIRES

Les supports minéraux poreux recevront une couche de Primaire-fixateur polyuréthane RUST-OLEUM 3377.

CONDITIONS D'APPLICATION

La température de l'air et du support et du produit devra être comprise entre 3 et 35°C, et l'humidité relative en-dessous de 85%. La température du support sera de 3°C supérieure au point de rosée.

Mélange du produit : mélanger énergiquement le produit à l'aide d'un malaxeur électrique à faible vitesse maximum 300 tours/minutes, jusqu'à obtention d'un résultat homogène.

Consulter les fiches techniques pour les détails sur les consommations, temps de séchage, dilution et méthodes d'application recommandées.

Consulter les fiches de données de sécurité pour toute information relative à la sécurité lors de l'utilisation des produits.

ENTRETIEN DE LA SURFACE

Il est de la responsabilité du propriétaire ou usager du bâtiment de procéder à des inspections régulières du balcon ou de la coursive et d'effectuer l'entretien nécessaire afin de maintenir le revêtement dans le meilleur état possible. Un système d'imperméabilisation RUST-OLEUM Fast Balcony System peut être entretenu par nettoyage avec une solution de détergent alcalin RUST-OLEUM ND14 à une concentration de 3 à 10% dans de l'eau suivant le niveau de salissure.

RECAPITULATIF DES SYSTEMES

SYSTEMES D'IMPERMEABILISATION POUR BALCONS

SUPPORT	BETON/MINERAL		BITUME	
Système simple	Système :	E.F.S. :	Système :	E.F.S. :
Primaire	3377	30 µm	-	
1ère couche	9720(2)	700 µm	9720(2)	700 µm
2ème couche	9740	170 µm	9740	170 µm
Epaisseur totale	900 µm		870 µm	
Système renforcé (1)	Système :	E.F.S. :	Système :	E.F.S. :
Primaire	3377	30 µm	-	
Renfort	Voile SDGF 100		Voile SDGF 100	
1ère couche	9720(2)	700 µm	9720(2)	700 µm
2ème couche	9740	170 µm	9740	170 µm
Epaisseur totale	900 µm		900 µm	
Remarques :				
(1) Concerne les coursives, balcons de toute dimension avec fissuration sévère, et pour tout chantier avec demande de garantie.				
(2) Saupoudrage des additifs antidérapant sur 9720 frais				

GARANTIES

Le système DACFILL PU Etanchéité peut faire l'objet d'une garantie de dix ans, en fonction des pays: garantie usine sur le produit pour le BENELUX, Allemagne et SCANDINAVIE. Pour la France, en vertu du contexte légal et réglementaire, le système est couvert en Garantie Décennale Responsabilité Civile Professionnelle sous contrat ALLIANZ n° ZL14989198.

PROCEDURE

Pour toute garantie, il est obligatoire de respecter la procédure suivante :

- Visite du chantier et diagnostic par un Délégué RUST-OLEUM
- Etablissement d'une recommandation de mise en œuvre validée par le Service Technique RUST-OLEUM, contenant la Fiche de Déclaration de Chantier à remplir par l'Entreprise, en deux exemplaires.
- Retour de la Fiche de Déclaration de Chantier dûment remplie, au minimum 3 semaines avant le démarrage effectif du chantier.
- Pour la France : les chantiers supérieurs à 1000 m² seront contrôlés par le Cabinet ESEC, sous mandat de RUST-OLEUM et de ses assureurs.
- Les chantiers inférieurs à 1000 m² seront réceptionnés à l'issue de leur réalisation par le Délégué RUST-OLEUM concerné ou le Service Technique RUST-OLEUM.
- A réception de l'avis positif et conforme du Cabinet ESEC ou du Délégué RUST-OLEUM, le certificat de garantie sera envoyé à l'Entreprise.

Publication: 04/2024

Couleurs et tailles d'emballage disponibles : Voir la page du produit concerné sur www.rust-oleum.eu pour les couleurs et les tailles d'emballage disponibles.

Avertissement : Les informations fournies dans le présent document sont exactes et précises au mieux de nos connaissances et sont données en toute bonne foi mais sans garantie. L'utilisateur est censé s'être assuré de manière indépendante de l'adéquation de nos produits à leur usage particulier. Rust-Oleum Europe ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects ou accessoires. Les produits doivent être stockés, manipulés et appliqués dans des conditions conformes aux recommandations de Rust-Oleum Europe, telles qu'elles figurent dans la dernière version de la brochure du produit et des fiches techniques. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer qu'il dispose d'une version à jour. Les dernières versions de la brochure produit et des fiches techniques sont disponibles gratuitement et peuvent être téléchargées sur www.rust-oleum.eu ou sur demande auprès de notre service clientèle. Rust-Oleum Europe se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits sans préavis.

Rust-Oleum Netherlands B.V.
Zilverenberg 16
5234 GM 's-Hertogenbosch
The Netherlands
T : +31 (0) 165 593 636
F : +31 (0) 165 593 600
info@rust-oleum.eu

Tor Coatings Ltd (Rust-Oleum Industrial)
Shadon Way, Portobello Ind. Estate
Birtley, Chester-le-Street
DH3 2RE United Kingdom
T : +44 (0)1914 113 146
F : +44 (0)1914 113 147
info@rust-oleum.eu

Rust-Oleum France S.A.S.
38, av. du Gros Chêne
95322 Herblay
France
T : +33(0) 130 40 00 44
F : +33(0) 130 40 99 80
info@rust-oleum.eu

N.V. Martin Mathys S.A.
Kolenbergstraat 23
3545 Zelem
Belgium
T : +32 (0) 13 460 200
F : +32 (0) 13 460 201